



CPJEPS AAVQ

ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE VIE QUOTIDIENNE

Formation en alternance-diplôme de niveau III

RNCP 32369-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32369/>

DURÉE ET LIEU

Dates : 06 Janvier 2025 - 04 Juillet 2025

Durée : 742 h.

- 442 heures en centre - MFR - 300 heures en structures
- Parcours aménagé selon résultats du positionnement et situation de handicap.

Lieu :

MFR-CFA LA ROCHE DU TRESOR
18, rue du Couvent
25390 Orchamps-Vennes

COÛT PAR PARTICIPANT

Formation gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi et les salariés en contrat d'apprentissage.

Autres statuts : devis sur demande

Pension complète : 110 € par semaine

Demi-pension : 30 € par semaine

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : MEIGNIER Sylvain

Référent du parcours : DAMOUR Nicolas

Pour toute information :

formation@rochedutresor.com

03 81 56 04 05

EMPLOIS ET DÉBOUCHÉS

- animateur enfance, accueil de loisirs, accueil périscolaires, séjours de vacances, socioculturels
- Poursuite en formation BPJEPS animateur Loisirs Tout Public, éducateur sportif Activités Physiques pour Tous

PUBLICS, PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS, OBJECTIFS, CONTENU

PUBLICS, PREREQUIS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Prérequis :

- Apprenti : de 16 à 29 ans révolus ou 15 ans min pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3ème.
- Stagiaire Formation Continue : Pas de prérequis.
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap compatible avec l'exercice du métier, sans limite d'âge.(Prendre contact avec le référent handicap - Martine Chopard - 0381560405)

Conditions d'admission :

- Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour un délit référencé à l'article L212-9 du Code du Sport
- Dossier d'inscription complet et entretien avec un membre de l'équipe obligatoire
- Satisfaire aux obligations liés au statut (demandeur d'emploi, contrat d'apprentissage, salarié en formation)

Modalités et délais d'accès :

- Apprenti : entretien et positionnement
- Stagiaire Formation Continue : entretien individuel, positionnement, obtention d'un financement (Employeur, OPCO, Pôle Emploi, ...)

OBJECTIFS :

- L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.
- Accueil des différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.
- Conception et animation des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.
- Conception et animation des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.
- Prise en charge de la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.
- valuation de ses actions d'animation et transmission de compte-rendu.

la roche du trésor

www.mfr-rochedutresor.com

Dossier d'inscription
en ligne



MODALITÉ PÉDAGOGIQUES :

- Alternance Entreprise - MFR
- Pédagogie "intégrative" et active s'appuyant sur le vécu professionnel, des travaux de groupe, des cas concrets, des travaux pratiques, des visites sur le terrain, un accompagnement individualisé.
- Moyens pédagogiques : salle informatique équipée, tablette multimédias, cuisine pédagogique, partenariat avec des professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.
- Accueil des différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.
- Conception et animation des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.
- Conception et animation des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.
- Prise en charge de la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.
- Evaluation de ses actions d'animation et transmission de compte-rendu .

SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION :

SUIVI DE L'ACTION :

- Par le responsable de formation
- Emargements, entretiens et bilans individuels, évaluations des compétences, conventions, livret d'alternance, certificat de réalisation.

COMPÉTENCES VISÉES

- UC 1 (100 heures) Participer au projet et à la vie de la structure
- UC 2 (100 heures) Animer les temps de vie quotidienne de groupe
- UC 3 (121 heures) Concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC 4 (121 heures) Animer des activités
- Valeurs de la République et Laïcité
- Journée de sensibilisation Développement Durable, enjeux numériques et égalité professionnelle
- Savoir-Être professionnels
- Stage en structure en alternance avec les périodes en formation

EVALUATION DE L'ACTION :

- Bilan collectif à chaque fin de session MFR
 - Enquête de satisfaction individuelle à chaud et à froid.
 - Indicateurs de résultats tous statuts confondus :
 - Taux de présentation session 2024 : 100%
 - Taux d'obtention de la certification session 2024 : 63,64%
- <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>